



## Document d'entrée en relation

<b>Date du document :</b>	
<b>Destinataire du document :</b>	

En application de la réglementation destinée à protéger les investisseurs, les cabinets en gestion de patrimoine exerçant les activités de Conseiller en investissements financiers et d'intermédiaire d'assurance sont dans l'obligation de remettre à leur clientèle, avant la formalisation d'un contrat, un document d'entrée en relation conforme à l'article 325-3 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et à l'article L.520-1 du Code des Assurances.

Ce document vous permet ainsi de vérifier par vous-même le statut et la capacité d'exercice de notre cabinet.

### La société

Dénomination sociale : MGP ET ASSOCIÉS | Nom commercial : MGP ASSOCIÉS  
Forme juridique - Société par Actions Simplifiée à capital variable au capital souscrit de 20.000 euros  
RCS LYON n°823 003 660 | Code NAF/APE : 6622Z  
Siège social : 152 Grande Rue Saint Clair - Immeuble Le Portant - 69300 Caluire-et-Cuire  
Téléphone : 04 78 29 70 00 | Site Internet : [www.mgpassocies.fr](http://www.mgpassocies.fr) | Courriel : [contact@mgpassociés.fr](mailto:contact@mgpassociés.fr)

### Données personnelles

Les informations recueillies par notre société sont enregistrées dans un fichier informatisé par le responsable du traitement et délégué à la protection des données, M. Frédéric GOUBIER, aux fins de saisir et actualiser régulièrement la situation familiale, financière et patrimoniale afin de vous conseiller dans la gestion de votre patrimoine et vos portefeuilles financiers. Elles sont conservées pendant la relation de l'affaire et 5 ans au-delà. Pour les activités immobilières, ce délai est porté à 10 ans (Loi Hoguet).

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : MGP Associé - [contact@mgpassociés.fr](mailto:contact@mgpassociés.fr). Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

### Statuts légaux et autorités de tutelle

Votre Conseiller en Investissement Financier est un professionnel immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le numéro 16006615 (ce numéro est consultable sur le site internet de l'ORIAS [www.oriass.fr](http://www.oriass.fr)) au titre des activités réglementées détaillées ci-dessous.

- **CIF** (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 7 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)
- **IAS** (Intermédiaire en Assurance) : courtier de type B. L'activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>
- Votre Conseiller est par ailleurs **titulaire de la carte professionnelle de transactions sur immeubles et fonds de commerce sans détention de fonds** n° 69 01 2016 000 014 687 délivrée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Lyon Métropole le 01/12/2016. L'activité est contrôlable par la DGCCRF.



Il dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, **d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle (RCP) suffisante couvrant ses diverses activités**. Cette couverture est notamment conforme aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances et souscrite auprès de MMA IARD, numéro de police : 120 145 977, et pour les montants suivants :

RESPONSABILITÉ CIVILE « PROFESSIONNELLE »			
	Montant de la garantie		Franchise
	Par sinistre	Par année d'assurance	Par sinistre
<b>Conseil en Investissements Financiers/ Conseil en gestion de patrimoine</b>	1 000 000 €	2 000 000 €	3 000 € *
<b>Intermédiation d'Assurance</b>	1 500 000 €	2 000 000 €	3 000 €

\* Franchise particulière portée à 15 000 € par sinistre pour les opérations industrielles et immobilières de défiscalisation dans les DROM-COM.

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de L'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr).

#### Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
<b>Aesope</b> Gestion de Portefeuilles	Gestion d'OPCVM	Convention d'apport d'affaires	Commission sur encours
<b>Bio c'Bon SAS</b>	Société de gestion	Convention d'apport d'affaires	Honoraires de mise en relation et honoraires de conseil et suivi de l'investissement
<b>SIFOM</b>	Monteur d'opération en Loi Girardin industriel	Convention d'apport d'affaires	Commission sur souscription
<b>GFV Saint-Vincent</b>	Investissement patrimonial viticole	Convention de partenariat	Commission sur souscription
<b>Intencial</b>	Compagnie d'assurance	Protocole de distribution	Rétrocession de frais sur versement et frais de gestion
<b>Marne et Finance</b>	Immobilier commercial	Convention d'apport d'affaires	Honoraires de mise en relation et honoraires de conseil et suivi de l'investissement
<b>MPGS</b>	Mutuelle/ Prévoyance	Convention d'apport d'affaires	Commissions d'acquisition
<b>ODDO BHF</b>	Courtier grossiste	Convention de courtage	Rétrocession de frais sur versement et frais de gestion
<b>Primonial</b>	Courtier grossiste	Protocole de courtage	Commission sur frais de souscription et sur encours
<b>UAF Life Patrimoine</b>	Courtier grossiste	Convention de distribution	Commission sur frais de souscription et sur encours
<b>Viagetic</b>	Immobilier à caractère viager	Convention d'apport d'affaires	Commission sur frais de souscription et sur encours
<b>Voisin</b>	Société de gestion	Convention de distribution	Commission sur souscription



Mode de facturation et rémunération du professionnel

Prestation	Prix HT	Prix TTC
Etude patrimoniale complète avec bilan et rapport de préconisations (plancher 600 € HT / plafond 1.200 euros HT)	Sur devis	
Abonnement patrimonial annuel	600 €	720 €
Assistance Déclaration fiscale Impôt sur les revenus (plancher 150 € HT / plafond 450 HT €)	Sur devis	
Assistance Déclarations fiscales Impôt sur la fortune immobilière (plancher 300 € HT / plafond 650 HT €)	Sur devis	
En dehors des prestations visées, honoraires fixés au taux horaire :	150 €	180 €

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), et plus particulièrement son article 325-4, nous vous informons pouvoir recevoir, en plus des frais de souscription non acquis aux OPC, tout ou partie des frais d'arbitrage, une fraction des frais de gestion – le taux de rémunération annuel ne pouvant excéder 1,55 % (représente la rémunération maximale en taux perçu par votre Conseiller de la part d'un promoteur de produits et par client. Cette rémunération est calculée sur la base de chaque valorisation hebdomadaire des contrats (telle que communiquée par nos promoteurs de produits) et du taux de rémunération annuel applicable à chaque support).

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.

Mode de communication

Mode de communication pouvant être utilisé entre vous et votre conseiller : appel vocal, message texte, courrier postal, courriel électronique.

Traitement des réclamations

**MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE**

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

- Par courrier : MGP Associés - 152 Grande Rue Saint Clair - Immeuble Le Portant - 69300 Caluire-et-Cuire
- Par mail au : [contact@mgpassociés.fr](mailto:contact@mgpassociés.fr)
- Par téléphone : 04 78 29 70 00

**TRAITEMENT DES RECLAMATIONS**

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Si ces voies de recours internes n'aboutissent pas, vous avez la possibilité de faire appel à un médiateur :

I - Médiateur compétent litiges avec une entreprise : Médiateur de l'Anacofi 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris

II - Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

- Pour les activités de CIF



## MGP Associés

Gestion de patrimoine

Mme Marielle Cohen-Branche, Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse  
75082 Paris cedex 02. Site internet : <http://www.amf-france.org/Lemediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-demploi/Modes-de-saisine.html>

- Pour les activités d'assurance  
La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09  
Site internet : <http://www.mediationassurance.org/Saisir+le+mediateur>
- Pour les activités d'IOBSP et Immobilières  
Médiation de la consommation - ANM Conso 62 rue Tiquetonne - 75002 PARIS  
Site internet IMMOBILIER : [www.anmconso.com/anacofi-immo](http://www.anmconso.com/anacofi-immo)

En deux exemplaires,

Signature(s)	
Vous	Le Conseiller en Investissement Financier
Date de signature : Lieu de signature :	
Votre conjoint	
Date de signature : Lieu de signature :	

### MGP Associés

Société par Actions Simplifiée à capital variable au capital souscrit de 20.000 euros | Siège social : 152 Grande Rue Saint Clair - Immeuble Le Portant - 69300 Caluire-et-Cuire  
[contact@mgpassociés.fr](mailto:contact@mgpassociés.fr) | 04 78 29 70 00 | [www.mgpassociés.fr](http://www.mgpassociés.fr) | RCS LYON n°823 003 660 | CIF membre de l'Anacofi-Cif n°E008522 - N°Orias 16006615 [www.orias.fr](http://www.orias.fr)  
Carte professionnelle de transactions sur immeubles et fonds de commerce sans détention de fonds n° 69 01 2016 000 014 687 délivrée par la CCI de Lyon  
Statut IAS/COA - RCP MMA IARD n° 120 145 977